

Une profession de sante... la profession de ma vie?

Une profession de santé... la profession de ma vie?

Vous souhaitez faire de la santé votre métier? Vous avez raison! Nombreux sont les métiers et les débouchés!

On appelle profession de santé une profession dans laquelle une personne exerce ses compétences dans le domaine :

- du maintien, de l'amélioration ou de la restauration de la santé des individus ;
- ou du traitement ou des soins des individus blessés, malades, souffrant d'un handicap ou d'une infirmité.

Les professionnels de santé sont des personnes dont le coeur du métier est le respect, la sauvegarde et l'amélioration des conditions de santé d'autrui. Un choix pour une profession de santé est un choix pour une profession motivante et intéressante. Les professions de santé permettent d'accéder à une vie professionnelle stimulante et valorisante alliant contacts humains et connaissances scientifiques.

Quels que soient les progrès de la médecine et des technologies, la valeur des soins est irremplaçable!

Les qualités requises pour les professionnels de santé

Outre les qualités-clés requises pour toutes les professions (exactitude et discipline dans le travail, sens de l'organisation et des responsabilités...), les

personnes qui se destinent à des professions de santé doivent posséder les attitudes et qualités humaines suivantes :

- attiré pour le monde de la santé : développer un savoir-faire technique et des connaissances scientifiques importantes dans les domaines aussi vastes que les sciences médicales et infirmières, l'anatomie, la psychologie, etc...;
- sens de l'écoute et de la compréhension : faire preuve de respect et d'intuition pour apporter écoute et compréhension aux patients et à leurs familles ;
- sens de l'observation : être attentif aux patients afin de reconnaître leurs besoins, leurs souffrances, leurs problèmes ;
- esprit de décision : juger rapidement une situation et prendre les décisions adaptées ;
- équilibre psychique : avoir une bonne résistance nerveuse et maîtrise du stress pour faire face à des situations d'urgence, parfois émotionnellement difficiles ;
- capacité de travailler en équipe : collaborer avec de nombreux intervenants tels que médecins, assistants sociaux, kinésithérapeutes, etc. ;
- flexibilité : apprécier la diversité des tâches et s'adapter constamment à de nouvelles situations ;
- disponibilité : être prêt à travailler pendant des horaires irréguliers, à assurer des services de nuit et de week-end.

Lycée Technique pour Professions de Santé



Les formations au régime technique de l'enseignement secondaire général

La section «sciences de la santé»

La section «**sciences de la santé**» (SH) se situe dans l'enseignement secondaire général (ESG), division pour professions de santé et professions sociales et comprend une 2^e GSH et une 1^{re} GSH.

Les conditions d'admission

Pour être admis en classe de 2^e GSH, les élèves doivent soit:

- avoir réussi une 3^e GPS ou 3^e GSN ou 3^e GIG
- ou avoir réussi une 3^e de l'enseignement secondaire classique
- ou avoir réussi une classe de 3^e générale d'une autre division et se présenter à un test d'admission

La formation

La formation « sciences de la santé » vise l'acquisition de savoirs liés à trois pôles d'apprentissage : un pôle méthodologie préparant aux études supérieures, un pôle sciences abordant les connaissances de base permettant la compréhension des phénomènes scientifiques et technologiques en santé et un pôle santé visant des contenus plus précisément axés sur les savoirs inhérents aux professions de santé

afférentes pour les secteurs de l'industrie biomédicale et les institutions en santé.

La section s'inscrit dans une orientation pédagogique en favorisant une acquisition des connaissances par une approche pratique de résolution de problèmes. Elle s'inscrit dans une perspective de développement de compétences à la fois cognitives, techniques, communicationnelles et sociales.

Les disciplines enseignées sont e.a. les langues, les sciences humaines, les mathématiques, l'informatique, les statistiques, la biologie humaine, la physique médicale, y inclus les technologies médicales, la chimie médicale et les sciences médicales.

Elle prépare aux études ultérieures pour des professions de santé comme le kinésithérapeute, l'assistant technique médical en radiologie, l'ergothérapeute, le laborantin, le psychomotricien, le psychologue, l'ingénieur biomédical, le physicien médical etc.... Elle ne donne pas d'accès direct à une profession, mais prépare à des études supérieures. Dans ce sens, le LTPS est en contact direct avec 7 universités de renom, afin de faciliter l'accès !



Pour plus d'infos, scan-moi!

Le déroulement de la formation

Travail personnel et semaine projet en 2^e GSH

Dans le cadre de la 2^e GSH, la réalisation d'un **travail personnel** (TRAPE) est prévue. Ce TRAPE est défini comme un travail de réflexion traitant un sujet ou un questionnement délimité en rapport avec la santé ou les sciences biomédicales et témoignant d'un cheminement personnel de son / ses auteur(s). Ce travail personnel permet à l'élève d'intégrer les savoirs des trois pôles abordés.

Une **semaine projet** permet de mieux se familiariser avec les études possibles, dans le cadre d'un voyage pédagogique.

Stage en 2^e GSH

Dans le cadre de la 2^e GSH, les élèves doivent accomplir un stage d'orientation professionnelle. Celui-ci constitue un temps de prise de contact avec un milieu professionnel du domaine de la santé ou des sciences/technologies biomédicales et il devrait guider l'élève dans le choix de sa profession et de ses études ultérieures.

Le diplôme

La formation SH est sanctionnée par un diplôme de **fin d'études secondaires général**.



Pour plus d'infos, scan-moi!